

2025-09 RESSOURCES HUMAINES/ CREATION ET SUPPRESSION D'UN POSTE - ANNEE 2025 (DANS LE CADRE DE LA REUSSITE D'UN CONCOURS)

République Française

**Pays de
Cruseilles**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

LE 28 JANVIER 2025

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le mercredi 22 janvier 2025, s'est réuni dans la salle consulaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles – 268, route du Suet - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de M. Xavier BRAND, Président

Etaient présents ou représentés :

Commune d'Allonzier la Caille

Mme Claire MEGARD, Mme Catherine SGRAZZUTTI, Mme Cécilia HORCKMANS

Commune d'Andilly

M. Gérard LACROIX (Suppléant)

Commune de Cernex

M. Vincent TISSOT

Commune de Copponex

M. Julian MARTINEZ, Mme Geneviève NIER

Commune de Cruseilles

Mme Sylvie MERMILLOD, M. Claude ANTONIELLO, Mme Sonia BRIFFAZ *procuration*, Mme Valérie PERAY, M. Jérôme JONFAL, M. Jean PALLUD *procuration*, Mme Chrystel BUFFARD, M. Bernard DESBIOLLES

Commune de Cuvat

Mme Julie MONTCOUQUIOL, M. Philippe CLERJON

Commune du Sappey

M. Pierre GAL

Commune de Menthonnex en Bornes

M. Guy DEMOLIS, Mme Nathalie HENRY

Commune de Saint-Blaise

Mme Christine MEGEVAND

Commune de Villy le Bouveret

M. Jean-Marc BOUCHET

Commune de Villy le Pelloux

Mme Charlotte BOETTNER

Commune de Vovray-en-Bornes

M. Xavier BRAND

Quorum : nombre total de délégués en exercice 28 ; présents ou représentés : 24 Absents : 4

Secrétaire de séance : Mme Sylvie MERMILLOD

Date d'affichage : 30 JAN. 2025

OBJET : CREATION ET SUPPRESSION D'UN POSTE - ANNEE 2025 (DANS LE CADRE DE LA REUSSITE D'UN CONCOURS)

2025-09 RESSOURCES HUMAINES/ CREATION ET SUPPRESSION D'UN POSTE - ANNEE 2025 (DANS LE CADRE DE LA REUSSITE D'UN CONCOURS)

CREATION ET SUPPRESSION D'UN POSTE - ANNEE 2025 (DANS LE CADRE DE LA REUSSITE D'UN CONCOURS)

Vu l'exposé de Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,

Monsieur le Président expose que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il informe le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles qu'à la suite de l'inscription sur la liste d'aptitude de technicien territorial principal de 2ème classe, il y a nécessité de transformer un poste occupé par un agent fonctionnaire.

Cette transformation conduit à la suppression d'un poste et à la création d'un nouveau.

GRADE DE SUPPRESSION	Nb de suppression	Date de suppression	GRADE DE CREATION	Nb de création	Temps de travail	Date de Nomination
FILIERE TECHNIQUE						
TECHNICIEN TERRITORIAL	1	01/03/2025	TECHNICIEN TERRITORIAL/ TECHNICIEN PRINCIPAL 2° CLASSE/ TECHNICIEN PRINCIPAL 1° CLASSE	1	Temps complet	01/03/2025

Monsieur le Président invite l'Assemblée à se prononcer sur cette création et suppression de poste.

**Le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,
entendu l'exposé de son Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- ➔ **DECIDE** la création et la suppression de poste telle qu'exposée ci-dessus
- ➔ **PRECISE** que les crédits seront prévus au Budget
- ➔ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents y afférents

La Secrétaire de Séance
Sylvie MERMILLOD

Le Président
Xavier BRAND

Acte certifié exécutoire le :

30 JAN. 2025

